

COMMUNE DE SAINT-HONORE (Isère)

Réunion du Conseil Municipal du 16 novembre 2021

COMMUNE DE SAINT-HONORÉ (Isère)

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 16 novembre 2021 - salle de réunion de la Mairie

L'an deux mille vingt et un, et le seize novembre, à vingt heures et zéro minute, le Conseil Municipal de Saint-Honoré, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CURT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14

Présents : M. CURT Jean-Pierre, M. BALDASSO Adolphe, Mme BEIJBOM Christina, Mme CAFFIN Marie-Christine, M. CIOT Romuald, M. CORMINIER Eric, Mme DESMOULINS Monique, Mme FAURE-TROUSSIER Catherine, Mme FAUVEL Anne-Marie, Mme GIRAUD Murielle, Mme GÜRKE Lise, M. MAILHÉ Frédéric, M. MICHON Jean-Luc

Absents excusés : M. FONTE Sylvain

Ont donné procuration : M. FONTE Sylvain à Mme GIRAUD Murielle
Mme FAURE-TROUSSIER Catherine à Mme CAFFIN Marie-Christine
M. BERTHIER Benjamin à Mme GÜRKE Lise

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 5 novembre 2021

Mme GIRAUD Murielle a été élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 16 septembre 2021**
 1. Location du garage communal : Saint-Honoré 1500 – Année 2022 ;
 2. Renouvellement contrat de location de la licence communale IV ;
 3. Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'eau Potable (RPQS) année 2020 ;
 4. Assistance technique AEP département - Convention communauté de Communes / Communes ;
 5. Convention tripartite de cofinancement - CCM/Commune/TE38 : Renforcement BT CCM Espace évolutif TR2 ;
 6. ALSH : Commune du Susville – participation financière 2020 – 2021 ;
 7. Cession véhicule communal Peugeot Partner ;
 8. Budget eau : décisions modificatives budgétaires ;
 9. Organisation et financement Marché l'Avent ;
 10. Gratification de stage ;
 11. Bons cadeaux Personnel communal ;
 12. Appel à cotisation Association Sport Culture pour les Enfants du Valmontheys ;
 - **Infos diverses**
-

Réunion du Conseil Municipal du 16 novembre 2021

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021

En l'absence de remarques, le compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 16 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

OUVERTURE DE SÉANCE

CONVENTIONS

1 – LOCATION DU GARAGE COMMUNAL : SAINT-HONORÉ 1500 – ANNÉE 2022 ;

Le montant du loyer était de 250€/trimestre depuis de nombreuses années comprenant l'électricité sans révision tarifaire. Le nouveau loyer proposé est de 300€/trimestre soit 1200€/an.

Une convention a été établie avec M. GUIGNIER Gilbert et après délibération, Monsieur le Maire est autorisé à la signer.

15 VOIX POUR

LICENCE IV COMMUNALE

2 – RENOUELEMENT CONTRAT DE LOCATION DE LA LICENCE COMMUNALE IV ;

Licence IV louée au Relais du Tabor en 2021 d'avril à décembre pour un montant de 100€ (6 mois d'activité). Renouvellement dans les mêmes conditions avec un montant à 200 € pour l'année.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de location avec MME GUIGNIER Léna.

15 VOIX POUR

RPQS

3 – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE (RPQS) ANNÉE 2020 ;

Consommation en hausse de 21% entre 2019 et 2020.

Rendement réseau eau 67% en 2019 contre 55% en 2020, ce qui n'est pas un très bon rendement. Baisse de la consommation des foyers de 1.8%.

Plusieurs fuites ont été réparées cette année et peuvent expliquer une partie de la perte de l'eau.

Part fixe de 40€ pour l'abonnement et 0.90€/m³

Moyenne 120m³ par foyer : 216.48€ /an contre 190€ en 2019

Augmentation des redevances dont celle de la pollution.

Analyses : 22 prélèvements en 2020 qui met en avant la qualité de l'eau de notre commune.

Les recettes de l'eau sont en augmentation cette année.

Réunion du Conseil Municipal du 16 novembre 2021

Le Maire précise pour information qu'en 2022, un état des lieux sera fait par la communauté de communes dans le cadre de la reprise de compétence de l'eau en 2026, pour faire une expertise du réseau et estimer les coûts de fonctionnement et d'investissement.

Après présentation du RPOS, le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de l'année 2020.

15 VOIX POUR

CONVENTIONS

4 – ASSISTANCE TECHNIQUE AEP DÉPARTEMENT - CONVENTION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / COMMUNES ;

La commune doit valider cette convention afin de bénéficier d'études concernant le domaine de l'eau. La commune de St Honoré n'est pas impactée financièrement de par le nombre d'habitants qui est sous le seuil.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la Communauté de Communes de la Matheysine.

14 VOIX POUR – 1 ABSTENTION

5 – CONVENTION TRIPARTITE DE COFINANCEMENT - CCM/COMMUNE/TE38 : RENFORCEMENT BT CCM ESPACE ÉVOLUTIF TR2 ;

Une convention tripartite a été établie déterminant les modalités de mise en œuvre du partenariat financier entre le TE 38, la CCM – Matheysine Développement et la Commune de Saint-Honoré dans le cadre du renforcement du réseau BT sur l'Espace Evolutif sur le territoire de la Commune de Saint-Honoré.

Les travaux seront intégralement pris en charge par la communauté de communes. Les travaux étant sur la commune de St Honoré, ils sont tenus de l'en informer.

Après avoir pris connaissance de la convention tripartite de cofinancement pour l'opération – *renforcement BT CCM ESPACE ÉVOLUTIF TR2* -, le Conseil Municipal, après délibération, autorise le Maire à la signer.

15 VOIX POUR

PARTICIPATIONS FINANCIERES

6 – ALSH : COMMUNE DU SUSVILLE – PARTICIPATION FINANCIÈRE 2020 – 2021 ;

Participation liée aux charges d'accueil des enfants de la commune au centre aéré de la commune de Susville : 120 € pour 2021.

15 VOIX POUR

Réunion du Conseil Municipal du 16 novembre 2021

VEHICULES

7 – CESSION VÉHICULE COMMUNAL PEUGEOT PARTNER ;

Véhicule communal avec 90 000 kms acheté neuf en 2009 : 1 seule offre reçue pour le véhicule en l'état à 500€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à céder ledit bien à Monsieur DIDIER Bernard au prix de 500 €.

15 VOIX POUR

FINANCES

8 – BUDGET EAU : DÉCISIONS MODIFICATIVES N° 01 ;

Pour pouvoir payer le terrain au propriétaire et les frais de notaires pour le projet du réservoir des Allemans, il est nécessaire de modifier les écritures comptables, pour affecter le montant provisionné dans le compte adéquat.

<u>OBJET</u>	<u>DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES</u>		<u>AUGMENTATION DE CREDITS</u>	
	Chapitres / Articles / Opérations	Sommes	Chapitres / Articles / Opérations	Sommes
Immobilisations en cours - construction	DI-23-2313-330	1 000.00 €		
Immobilisations corporelles - terrain			DI-21-2111-330	1 000.00 €

15 VOIX POUR

ÉVENEMENT

9 – ORGANISATION ET FINANCEMENT MARCHÉ L'AVENT ;

Il aura lieu le samedi 04 décembre 2021.

Budget de 1 500 € pour financer le spectacle, la SACEM, la SPRE, la publicité et la distribution de papillotes et clémentines aux enfants.

14 VOIX POUR – 1 ABSTENTION

Réunion du Conseil Municipal du 16 novembre 2021

PERSONNEL COMMUNAL

10 – GRATIFICATION DE STAGE ;

La commune accueille des stagiaires et souhaite gratifier l'implication des jeunes par un petit coup de pouce. Chaque gratification fera l'objet d'une délibération car elle est nominative. Pour la stagiaire actuelle le montant est fixé à 150 €.

15 VOIX POUR

11 – BONS CADEAUX PERSONNEL COMMUNAL ;

Montant proposé : 80 € par agent à utiliser chez les commerçants muros.

15 VOIX POUR

ASSOCIATIONS

12 – APPEL À COTISATION ASSOCIATION SPORT CULTURE POUR LES ENFANTS DU VALMONTHEYS ;

La cotisation n'est pas obligatoire, la commune a toujours fait le choix de soutenir cette association car elle propose une prestation pour les enfants du territoire avec le transport.

20 enfants de la commune de Saint Honoré sont concernés sur 2021.

La commune a rencontré quelques dysfonctionnements cet été lors du prêt de l'école maternelle. L'association ne mentionne pas le prêt des locaux de l'école maternelle de Saint Honoré dans les comptes de résultat, alors qu'il est gracieux et que le coût en cas de location serait plus élevé.

Montant de la cotisation proposée 20€ par enfant soit 400 € pour l'année avec le prêt de la salle en 2022.

13 VOIX POUR – 1 VOIX CONTRE – 1 ABSTENTION

DIVERS-INFORMATIONS

Remerciements de l'association Beurre / Epinard

Création officielle du Dynamic Club St Honoré

Point ADM (Agence pour le Développement de la Matheysine) : Projet de création d'une Start Up sur l'Espace Evolutif avec de la création possible d'emplois et des retombées pour la commune.

Point COMCOM et AGS Nature avec le report de la Délégation de Service Publique à 2022 et l'embauche d'un directeur dans l'objectif de la DSP.

Prochain conseil prévu le mardi 25 janvier 2022 à 20h

LA SÉANCE EST LEVÉE

À 21 h 45

COMMUNE DE SAINT-HONORE (Isère)

Réunion du Conseil Municipal du 16 novembre 2021